Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Décès locataire

Par 1234

Bonjour
Suite au décès d'un locataire (personne vivant seule et sans famille), le bailleur peut-il faire débarrasser les meubles du logement (afin de récupérer son bien) avant l'expiration des deux mois payés d'avance ? La défunte avait réalisé un testament et désigné un héritier universel.
Un bailleur pressé peut-il demandé une autorisation auprès du tribunal d'instance ?
Je vous remercie par avance pour vos réponses.

Cordialement